

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00223 Numéro SIREN : 451 321 335 Nom ou dénomination : CARREFOUR HYPERMARCHES
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2019 sous le numéro de dépôt 13034

Greffe du tribunal de commerce d'Evry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/08/2019

Numéro de dépôt : 2019/13034

Déposant :

Nom/dénomination : CARREFOUR HYPERMARCHES

Forme juridique :

N° SIREN : 451 321 335

N° gestion : 2006 B 00223



CARREFOUR HYPERMARCHES
SAS au capital de 6.922.200 euros
Siège social : ZAE Saint Guénault – 1 Rue Jean Mermoz – 91002 EVRY
451 321 335 RCS EVRY

DECISIONS DES ASSOCIES

DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY



Le : **28 AOUT 2019**

Numéro:

13034

TROISIEME DECISION

Les associés, approuvant la proposition du président, décident d'affecter la perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, soit – **674.280.139,00 euros**, au poste « Report à Nouveau », dont le solde débiteur est ainsi porté à – 1.007.789.897,14 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les associés prennent acte de ce qu'il leur a été rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ainsi que les revenus éligibles et non éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, ont été, par action, les suivants :

Exercice	Dividende distribué	Revenu éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI	Revenu non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI
2015	401 €	401 €	/
2016	/	/	/
2017	/	/	/

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CONFORME



Carrefour Hypermarchés

Société par actions simplifiée

1 rue Jean Mermoz ZAE Saint Guenault

92001 Evry

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



MAZARS

61 Rue Henri Regnault

92400 Courbevoie

Cedex

Deloitte & Associés

6, place de la
Pyramide

92908 Paris-La

Défense Cedex

Carrefour Hypermarchés

Société par actions simplifiée

1 rue Jean Mermoz ZAE Saint Guenault

92001 Evry

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Associés de la société Carrefour Hypermarchés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Carrefour Hypermarchés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres



documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

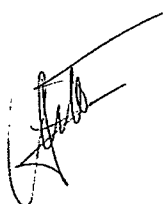
Paris, Courbevoie et Paris La Défense, le 25 juin 2019

Les Commissaires aux comptes

Mazars

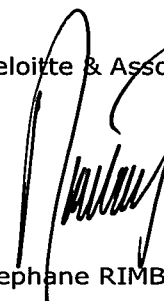


Emilie LOREAL



David CHAUDAT

Deloitte & Associés



Stephane RIMBEUF

COMPTES ANNUELS

SAS CARREFOUR HYPERMARCHES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018



SOMMAIRE

I.	COMPTES ANNUELS	4
1.	BILAN AU 31/12/2018.....	4
1.1.	BILAN ACTIF.....	4
1.2.	BILAN PASSIF	5
2.	COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018	6
II.	ANNEXE COMPTABLE.....	8
1.	DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES.....	8
2.	EVENEMENTS CARACTERISTIQUES.....	9
2.1.	Evénements significatifs de l'exercice	9
2.2.	Evénements importants postérieurs à la clôture	9
3.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
4.	BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	15
4.1.	ACTIF.....	15
4.1.1.	Immobilisations incorporelles	15
4.1.2.	Immobilisations corporelles et financières	16
4.1.3.	Amortissements des immobilisations incorporelles	16
4.1.4.	Amortissements des immobilisations corporelles	17
4.1.5.	Malis Techniques	17
4.1.6.	Stocks d'immobilisations	17
4.1.7.	Etat des échéances et des créances	18
4.1.8.	Produits à recevoir	18
4.2.	PASSIF	19
4.2.1.	Capital Social	19
4.2.2.	Variation des capitaux propres	19
4.2.3.	Détail des provisions par nature	20
4.2.4.	Etat des échéances des dettes	21
4.2.5.	Charges à payer.....	21
4.2.6.	Charges et produits constatés d'avance.....	22
4.3.	RESULTAT	23
4.3.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	23
4.3.2.	Produits et charges exceptionnels	24

2



4.3.3.	Participation des salariés	25
4.3.4.	Impôt sur les bénéfices	25
5.	AUTRES INFORMATIONS	26
5.1.	DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	26
5.2.	IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....	26
5.3.	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	27
5.4.	INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT	28
5.5.	VENTILATION DE L'EFFECTIF.....	28
5.6.	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	29
5.6.1.	Les engagements liés à la responsabilité d'associé.....	29
5.6.2.	Les engagements donnés et les engagements reçus	30
5.7.	IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	31
5.8.	INTEGRATION FISCALE	31
5.9.	TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	31



COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2018

1.1. BILAN ACTIF

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	226 043	225 419	625	1 091
Fonds commercial	1 129 444 790	456 945 953	672 498 837	796 314 901
Autres immobilisations incorporelles	98 912 663	63 209 601	35 703 062	39 073 487
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	63 352 575		63 352 575	63 362 184
Constructions	1 755 668 481	1 109 748 198	645 920 283	653 327 284
Installations techniques, mat. et outillage	1 078 881 003	832 801 940	246 079 063	268 358 356
Autres immobilisations corporelles	91 949 518	70 366 183	21 583 335	23 301 118
Immobilisations en cours	143 914 713		143 914 713	152 721 247
Avances et acomptes	900 101		900 101	1 861 670
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	56 375 136	21 864 697	34 510 439	40 570 022
Créances rattachées à des participations	50 990	47 056	3 934	2 957
Autres titres immobilisés				
Prêts	74 854		74 854	74 854
Autres immobilisations financières	1 343 230		1 343 230	1 350 335
ACTIF IMMOBILISE	4 421 094 098	2 555 209 046	1 865 885 052	2 040 319 506
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 531 909 657	84 452 410	1 447 457 247	1 483 900 241
Avances, acomptes versés sur commandes				207 255
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	225 007 579	5 475 373	219 532 206	166 872 534
Autres créances	1 435 545 922	4 894 811	1 430 651 111	982 518 788
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	116 210 515		116 210 515	238 815 602
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	26 139 523		26 139 523	16 453 581
ACTIF CIRCULANT	3 334 813 196	94 822 594	3 239 990 602	2 888 768 001
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 755 907 294	2 650 031 640	5 105 875 654	4 929 087 507

4



1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2018	Exercice au 31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 6 922 200)	6 922 200	6 922 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 135 520 848	1 135 520 848
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	692 220	692 220
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	47 401	47 401
Report à nouveau	-333 509 758	-99 285 558
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-674 280 140	-234 224 200
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	139 693 891	140 357 867
CAPITAUX PROPRES	275 086 662	950 030 778
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	105 255 847	87 439 425
Provisions pour charges	814 137 143	707 081 156
PROVISIONS	919 392 990	794 520 581
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	1 061 592	1 063 631
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	836 074	715 490
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 846 787 182	1 872 901 353
Dettes fiscales et sociales	584 995 931	564 768 501
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54 691 367	45 255 005
Autres dettes	1 420 946 030	697 721 008
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 077 825	2 111 160
DETTES	3 911 396 002	3 184 536 148
Ecart de conversion passif	0	
TOTAL GENERAL	5 105 875 654	4 929 087 507

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2018	Exercice au 31/12/2017
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	14 795 377 2 82		14 795 377 282	14 972 715 662
Ventes de marchandises	13 318 852 230		13 318 852 230	13 470 587 501
Production vendue de biens	1 356 608 492		1 356 608 492	1 401 537 980
Production vendue de services	119 916 560		119 916 560	100 590 180
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			15 217 902 957	15 321 685 350
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 554	9 400
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			201 304 538	144 058 818
Autres produits			221 219 583	204 901 471
CHARGES D'EXPLOITATION			15 705 680 384	15 526 149 369
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			11 129 385 255	11 023 384 443
Variation de stock (marchandises)			43 835 914	33 658 019
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 647 388 760	1 691 836 588
Impôts, taxes et versements assimilés			225 625 256	224 580 465
Salaires et traitements			1 464 407 103	1 460 677 555
Charges sociales			778 957 241	701 231 674
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			202 709 419	225 192 277
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			90 697 283	97 691 485
Dotations aux provisions			100 601 982	55 638 648
Autres charges			22 072 172	12 258 217
RESULTAT D'EXPLOITATION			-487 777 427	-204 464 019
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			449 684	1 419 019
Produits financiers de participations			0	5
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			978	978
Autres intérêts et produits assimilés			70 644	209 420
Reprises sur provisions et transferts de charges			376 320	1 203 638
Différences positives de change			1 742	4 977
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			24 223 614	14 602 999
Dotations financières aux amortissements et provisions			18 927 442	9 759 739
Intérêts et charges assimilées			5 296 021	4 841 033
Différences négatives de change			151	2 227
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-23 773 930	-13 183 981
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-511 551 357	-217 647 999

CARREFOUR HYPERMARCHES
Annexe comptable au 31/12/2018

PRODUITS EXCEPTIONNELS	94 394 665	36 027 686
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 337 404	140 848
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 777 343	5 497 747
Reprises sur provisions et transferts de charges	78 279 919	30 389 091
CHARGES EXCEPTIONNELLES	335 675 438	155 023 113
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45 772 553	12 206 908
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 894 774	3 469 825
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	286 008 111	139 346 380
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-241 280 773	-118 995 428
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 311 330	12 286 963
Impôts sur les bénéfices	-79 863 321	-114 706 191
TOTAL DES PRODUITS	15 312 747 306	15 359 132 055
TOTAL DES CHARGES	15 987 027 446	15 593 356 254
BENEFICE OU PERTE	-674 280 140	-234 224 200



ANNEXE COMPTABLE

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

8



2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

Dans le cadre du plan de transformation initié par le Groupe Carrefour en janvier 2018, la société a mis en place sur l'exercice un Plan de départ volontaire. Les impacts de ce plan sont enregistrés dans le résultat exceptionnel et les coûts non encore engagés à la clôture de l'exercice ont fait l'objet d'une provision pour charges.

- 2 magasins intégrés (Montluçon et Château Thierry) passés en location gérance au 01/09/2018.

2.2. Evénements importants postérieurs à la clôture

Début mai 2019, un plan de restructuration a été annoncé dans le cadre d'un projet de rupture conventionnelle collective et de départs à la retraite.

2 magasins (Paimpol et la Roche s/Yon) passeront en location gérance le 01/05/2019.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03, n° 2015-06 et n° 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels acquis avant le 1^{er} janvier 2017 sont amortis sur une durée économique de 3 à 4 ans. Fiscalement, ils sont amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche Best in Class fondée sur l'activité, la rentabilité et d'un seuil plancher équivalent à 1 mois de Chiffre d'affaires BIC.

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs composant ce fonds de commerce.

Les dotations aux provisions pour dépréciations comptabilisées à la clôture de l'exercice sont de : **123 816 065** euros.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant les fonds.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 8 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 4 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur des fonds est déterminée selon une valeur de marché résultant d'une approche Best in Class fondée sur l'activité, la rentabilité et d'un seuil plancher équivalent à 1 mois de Chiffre d'affaires BIC.

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable du groupe d'actifs composant ce fonds de commerce par imputation en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant ce fonds.

Les dotations aux provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice sont de : **253 915** euros.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs sont dépréciés au regard de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été reclassés selon la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Stocks de marchandises**

Les stocks des activités « grossistes » sont valorisés selon la méthode du Prix de Revient Moyen Pondéré.

Les stocks des activités de « détail » sont valorisés selon la méthode du Prix de Revient Moyen Pondéré s'ils proviennent de la Supply Chain et au dernier Prix de Revient facturé pour les autres stocks.

La valeur d'inventaire représente le prix d'achat net de ristournes contractuelles ou exceptionnelles et les frais accessoires.

Les emballages récupérables sont compris dans les stocks.

Une provision pour démarque inconnue est constituée pour la période transitoire entre la date d'inventaire et la date de clôture pour les stocks des activités de « détails ».

Pour les stocks des activités « grossistes », la démarque inconnue est comptabilisée en temps réel du fait de l'inventaire permanent.

Une provision est constituée lorsque le prix de vente probable devient inférieur à la valeur d'inventaire.

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »).

Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des gains et des pertes de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales).

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé sur la base des perspectives d'écoulement, minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

La provision pour dépréciation des stocks comptabilisée à la clôture de l'exercice est de **84 452 410** euros.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

- **Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail**

Une indemnité de fin de carrière est versée aux salariés partant à la retraite.

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel à la clôture s'élèvent à **415 585 668** euros et peuvent être couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'organismes extérieurs. Lorsque ces contrats sont inférieurs au montant total de l'engagement, une provision correspondant à cet écart est comptabilisée au passif du bilan soit **415 583 668** euros.

Le montant de l'engagement se décompose en :

- **415 585 668** euros au titre des engagements de retraite ;
- euros au titre de la médaille du travail.

L'engagement est calculé annuellement par un actuaire, selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : **1.60 %**
- Taux d'évolution des salaires : **2.05 %**
- Taux de charges sociales : **45 %**

L'hypothèse de calcul retenue est basée sur :

- Un départ à l'initiative du salarié ;
- L'âge de départ à la retraite :
 - o Pour les cadres, à l'âge minimum légal de départ en retraite ;
 - o Pour les agents de maîtrise et employés : 61.5 ans pour ceux nés avant 1961 et 62 ans pour les autres.

- **Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi**

Dans la continuité des exercices précédents, et pour renforcer sa compétitivité, Carrefour a poursuivi sur l'exercice ses efforts en terme :

- d'investissements ;
- de recrutements, de formations de ses collaborateurs dans ses points de vente et fonctions de supports.

Le montant du crédit d'impôt Compétitivité Emploi pour l'exercice 2018 s'élève à **69 314 075 euros**. Il est présenté au crédit de la ligne « impôt sur les bénéfices » dans le compte de résultat de la société.

- **Informations en matière de crédit-bail immobilier**

Les redevances restant à payer ainsi que le prix d'achat résiduel sont :

- Indexés sur la base du dernier indice appliqué par l'établissement prêteur ;
- Actualisés sur la base des taux d'actualisation dépendant de l'année de commencement de contrat.

Lorsque plusieurs dates de levée d'option sont prévues au contrat, le montant des redevances et du prix d'achat restant à payer sont déterminés en fonction de la première date d'option.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2018
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	1 129 444 790					1 129 444 790
Fonds réévalués en 1976						
Autres immobilisations incorporelles	91 245 683	9 911 647		2 018 623		99 138 706
TOTAL	1 220 690 472	9 911 647		2 018 623		1 228 583 496

4.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2018
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains	63 362 184			9 609		63 352 575
Constructions sur sol propre	560 513 858	29 626 258		1 977 186		588 162 930
Construction sur sol d'autrui	37 225 210			552 125		36 673 085
Instal générales, agencement	1 076 514 257	67 751 494		13 433 285		1 130 832 466
Installations, matériels	1 049 475 257	52 919 819		23 514 072		1 078 881 003
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport	144 552			1 847		142 705
Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 951 709	8 169 410		5 314 307		91 806 812
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours	152 721 247	36 886 184	45 692 057	661		143 914 713
Avances et acomptes	1 861 670		961 569	0		900 101
TOTAL IMMOS CORPORELLES	3 030 769 944	195 353 167	46 653 626	44 803 093		3 134 666 392
Participations	56 425 148	978				56 426 125
Autres immobilisations financières	1 425 189	36 752		43 856		1 418 085
TOTAL IMMOS FINANCIERES	57 850 337	37 730		43 856		57 844 210
TOTAL	3 088 620 281	195 390 896	46 653 626	44 846 949		3 192 510 602

4.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissement au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2018
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus						
Fonds réévalués en 1976						
Autres immobilisations incorporelles	51 641 071	13 050 406	1 786 492			62 904 985
TOTAL	51 641 071	13 050 406	1 786 492			62 904 985

4.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2018
Terrains						
Constructions et agencements	1 016 960 160	106 032 150	14 162 255			1 108 830 055
Installations - Matériels	778 384 328	74 167 548	22 120 930			830 430 946
Autres Immos corporelles	65 795 143	9 459 315	4 888 276			70 366 183
TOTAL	1 861 139 631	189 659 013	41 171 461			2 009 627 184

4.1.5. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce	57 874 600	80 517 279		36 110 895	44 406 384
Terrain	4 091 173	4 091 173			4 091 173
Construction	8 568 356	13 095 450	5 329 999		7 765 450
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation					
TOTAL	70 534 129	97 703 902	5 329 999	36 110 895	56 263 007

4.1.6. Stocks d'immobilisations

	Valeur brute au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	Valeur brute au 31/12/2018	Provisions	Valeur nette au 31/12/2018
NEANT							
TOTAL							



4.1.7. Etat des échéances et des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2018	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	1 469 074	74 854	1 394 220
Créances rattachées à des participations	50 990		50 990
Prêts	74 854	74 854	
Autres immobilisations financières	1 343 230		1 343 230
ACTIF CIRCULANT :	1 686 693 024	1 686 693 024	0
Créances clients	225 007 579	225 007 579	
Etat : impôts et taxes diverses	80 501 798	80 501 798	
Autres créances	1 355 044 124	1 355 044 124	
Charges constatées d'avance	26 139 523	26 139 523	
TOTAL	1 688 162 098	1 686 767 878	1 394 220
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.8. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	43 500 595
Autres créances	487 554 240
Disponibilités	
TOTAL	531 054 835

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de **6 922 200** euros divisé en **69 222** actions de chacune **100** euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	6 922 200							6 922 200
Prime d'émission, fusions, Apport	1 135 520 848							1 135 520 848
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	692 220							692 220
Réserves réglementées								
Autres réserves	47 401							47 401
Report à nouveau	-99 285 558				-234 224 200			-333 509 758
Résultat de l'exercice	-234 224 200		674 280 140		234 224 200			-674 280 140
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	140 357 867	24 901 182	25 565 159					139 693 891
TOTAL	950 030 778	24 901 182	699 845 299					275 086 662

4.2.3. Détail des provisions par nature

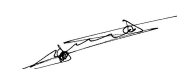
	Valeur brute au 31/12/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2018
Provisions réglementées :	140 357 867	24 901 182	25 565 159		139 693 891
- Amortissements dérogatoires	140 357 867	24 901 182	25 565 159		139 693 891
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées	0				0
Provisions pour risques et charges :	794 520 580	250 506 786	125 634 378		919 392 990
- Provisions risque clients	1 395 724	1 280 899	1 395 724		1 280 899
- Provisions risque fournisseur	9 101 960	3 604 812	4 352 296		8 354 476
- Provisions risque personnel	11 069 925	3 373 305	4 899 566		9 543 665
- Provisions risques litige contrats procès	29 833 662	14 927 312	13 005 819		31 755 155
- Provisions autres risques	292 652 643	214 959 978	54 737 494		452 875 127
- Provisions charges IDR	450 466 667	12 360 480	47 243 479		415 583 668
- Autres provisions pour charge					
Provisions pour dépréciation :	456 651 492	220 826 847	99 978 868		577 499 471
- Sur immobilisations incorporelles	333 659 922	123 816 065			457 475 987
- Sur immobilisations corporelles	6 698 453	253 915	3 663 230		3 289 138
- Sur immobilisations financières	15 852 170	6 059 583			21 911 753
- Sur stock	91 845 855	84 452 410	91 845 856		84 452 410
- Sur actif circulant clients douteux	4 662 163	3 145 185	2 331 975		5 475 373
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	3 932 929	3 099 689	2 137 806		4 894 811
TOTAL	1 391 529 939	496 234 815	251 178 404		1 636 586 351
Dont :					
- Exploitation		315 459 241	176 185 397		
- Financier		18 927 442	376 320		
- Exceptionnel		161 848 131	74 616 687		

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au 31/12/2018	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	1 061 592			1 061 592
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 846 787 182	1 846 787 182		
Personnel et comptes rattachés	191 697 097	191 697 097		
Dette sécurité sociale et organismes sociaux	255 254 541	255 254 541		
Dettes fiscales	138 044 293	138 044 293		
Autres dettes	1 420 946 030	1 420 946 030		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54 691 367	54 691 367		
Produits constatés d'avance	2 077 825	2 077 825		
TOTAL	3 910 559 927	3 909 498 335	0	1 061 592
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	297 013 959
Dettes fiscales et sociales	357 354 848
Autres dettes	13 817 004
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	46 061 869
TOTAL	714 247 680



4.2.6. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	26 139 523			26 139 523
Produits constatés d'avance	2 077 825			2 077 825

4.3. RESULTAT

4.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montants
<u>Répartition par secteur d'activité :</u>	
- Ventes de marchandises en l'état	13 318 852 230
- Productions de biens	1 356 608 492
- Prestations de services	119 916 560
	14 795 377 282
<u>Répartition par marché géographique :</u>	
- France	14 795 377 282
- Etranger	
	14 795 377 282

4.3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
Produits exceptionnels :	94 394 665
- Sur opérations de gestion	12 289 589
- Rentrées sur créances amorties	47 815
- Produits de cession sur immobilisations incorporelles	231 527
- Produits de cession sur immobilisations corporelles	3 545 816
- Produits de cession sur immobilisations financières	
- Autres produits sur opérations en capital	
- Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires	25 565 159
- Reprise provisions pour investissements	
- Reprise provisions pour hausse de prix	
- Reprise provisions risques légaux	
- Reprise provisions pour litiges divers	
- Reprise provisions autres risques et charges	49 051 529
- Reprise provisions dépréciation d'actif	3 663 230
Charges exceptionnelles :	335 675 438
- Sur opérations de gestion	32 270 728
- Frais de personnel	12 678 314
- Amendes et Pénalités	823 510
- Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées	232 132
- Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	3 631 632
- Valeur comptable des immobilisations financières cédées	
- Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	31 010
- Dotations aux amortissements dérogatoires	24 901 182
- Dotations provisions pour investissement	
- Dotation provisions pour hausse de prix	
- Provisions pour risques légaux	90 000
- Dotations provisions pour litiges divers	2 344 962
- Dotations provisions autres risques	134 601 987
- Dotation provision dépréciation d'actif	124 069 980

4.3.3. Participation des salariés

La société entre dans le champ de l'accord dérogatoire de la participation groupe dont les éléments de calcul et le périmètre ont été renégociés avec les partenaires sociaux le 29/06/2018.

4.3.4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-511 551 357	-79 863 320
Résultat exceptionnel - participation	-242 592 103	
Contribution sociale de 3.3 %		
Ecart IS N-1		
TOTAL :	-754 143 460	-79 863 320
Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont déduits de l'impôt sur résultat courant. Les plus ou moins values et les corrections d'ordre fiscal sont retenues en fonction de leur nature.		

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Le montant des emprunts contractés auprès des établissements de crédits s'élève à 0 euros.

NEANT

5.2. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

	Terrains	Constructions	Installations, matériels, outillages	Autres (Matériel informatique)	Total
Coût d'entrée	2 300 000	13 623 746		145 765	16 069 511
Amortissements :		4 535 569			4 535 569
- Cumul exercices antérieurs		4 200 869			4 200 869
- Dotations exercices		334 700			334 700
VALEUR NETTE	2 300 000	9 088 177		145 765	11 533 942
Redevances payées					
- Cumul exercices antérieurs		9 198 698			9 198 698
- Montant de l'exercice					
TOTAL		9 198 698			9 198 698
Redevances restant à payer					
- A un an au plus		2 920 562			2 920 562
- A plus d'un an et moins de 5 ans					
- A plus de 5 ans					
TOTAL		2 920 562			2 920 562

5.3. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	Situation en fin d'exercice	Montant de l'impôt
CREANCES :		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		
Provisions pour dépréciation Immobilisations		
Provisions pour dépréciation des stocks	84 452 410	28 150 803
Provisions pour dépréciation autres actifs circulants		
Provisions Risques et Charges		
Participation		
Provisions pour congés payés		
Contribution sociale de solidarité, taxe sur les grandes surfaces		
Abattements sur stock		
Fidélité		
TOTAL :	84 452 410	28 150 803
DETTES :		
Provisions Risques et Charges		
Provisions réglementées :		
- Provision pour hausse des prix		
- Amortissements dérogatoires	139 693 891	46 564 630
Subventions d'équipement		
Plus-values de fusion restant à réintégrer		
Coupons d'obligations non déchus		
TOTAL :	139 693 891	46 564 630
ELEMENTS A IMPUTER :		
Moins-values à long terme		
Amortissements différés		
Déficits reportables fiscalement		
TOTAL :		
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE :		
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Provision pour investissement		
TOTAL :		



5.4. INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT

Incidence des dispositions fiscales sur le résultat	Montants
Résultat net de l'exercice	-674 280 140
Impôt sur les bénéfices et contributions additionnelles (y compris impact CICE et CIR)	-79 863 321
Résultat avant impôt	-754 143 461
<u>Variation des dotations et reprises de provisions réglementées :</u>	-663 977
- Amortissements fiscaux dérogatoires	-663 977
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour investissement	
Résultat avant impôt hors incidences des dispositions fiscales	-754 807 438

5.5. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	5 065
Agents de maîtrise	240
Employés, ouvriers	54 900
TOTAL :	60 204



5.6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.6.1. Les engagements liés à la responsabilité d'associé

Engagements	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	TOTAL
Engagements liés à la responsabilité d'associé (1)	NEANT				
TOTAL :					

(1) La quote-part de la société dans l'actif de ces SNC ou SC est de :



5.6.2. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations	364 102 745	333 894 174	23 524 027	6 684 543
Liés aux prestations de services	59 537 931	40 635 931	18 902 000	
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	9 166 600	1 500 000	7 666 600	
TOTAL	432 807 276	376 030 105	50 092 627	6 684 543
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	150 626 280	40 601 831	75 444 172	34 580 277
Créances garanties	930 400	430 400	500 000	
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations	27 608 440	8 363 807	9 733 516	9 511 117
Liés aux locations gérance				
TOTAL	179 165 120	49 396 038	85 677 688	44 091 394



5.7. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 973 132 097,50 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

5.8. INTEGRATION FISCALE

Notre société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2006 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par notre société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

Cet impôt est détaillé au point 4.3.4

5.9. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS



Microsoft Office
Excel 97-2003 Workbooks

